



Femmes et hommes dans les couples bi-actifs franciliens : des comportements professionnels différents, surtout en grande couronne

Les disparités entre femmes et hommes sur le marché du travail peuvent être le reflet de stratégies familiales. Dans les couples franciliens de sexes opposés, la femme est moins souvent cadre que l'homme et travaille plus souvent à temps partiel. Ceci s'explique en partie par une mobilité et une disponibilité moindres, notamment lors de l'arrivée d'enfant(s). Ces constats sont particulièrement marqués en grande couronne, plus éloignée des pôles d'emploi et où les familles avec enfant(s) sont proportionnellement plus nombreuses. À Paris, les différences de comportement professionnel au sein du couple sont plus atténuées.

Vinciane Bayardin, Sylvaine Drieux, Ivan Tissot

Les femmes sont de plus en plus présentes sur le marché de l'emploi, mais moins souvent cadres et travaillent davantage à temps partiel que les hommes. Ces disparités, encore plus marquées en grande couronne, peuvent être liées aux stratégies familiales, résidentielles et professionnelles des couples dont les deux membres travaillent. En 2015, l'Île-de-France compte 1 259 000 couples composés de deux personnes de sexe différent et en emploi (*Source et définitions*). Dans ces couples, dits bi-actifs, les emplois occupés et les conditions d'emploi diffèrent selon les sexes.

Les couples bi-actifs avec enfant(s) plus présents en grande couronne

À Paris, 58 % des couples bi-actifs ont au moins un enfant. Plus on s'éloigne de la capitale, plus cette part augmente. En petite couronne, elle atteint 72 %, variant entre 69 % pour l'établissement public territorial (EPT) Grand Paris Seine Ouest et 79 % pour l'EPT Paris Terres d'Envol. En grande couronne, elle s'élève à 75 %, comprise entre 69 % pour la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau et 80 % pour la communauté de communes (CC) Gally Mauldre. À la naissance des enfants, les couples ont tendance à déménager vers des logements de plus grande taille et moins onéreux, donc plus éloignés de Paris.

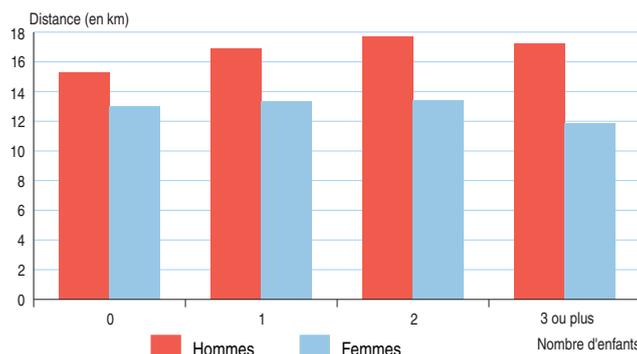
Les hommes travaillent plus loin que les femmes, surtout lorsqu'il y a des enfants

Dans les couples bi-actifs franciliens, les déplacements des hommes pour aller travailler sont en moyenne plus longs que

ceux des femmes : 16,7 km contre 13,1 km. Ce constat se vérifie quel que soit le lieu de résidence, et quelle que soit la catégorie sociale (hormis chez les agriculteurs). Plus le couple a d'enfants, plus l'écart de distance parcourue entre femmes et hommes augmente. Dans la région, il varie de 2,3 km lorsque le couple n'a pas d'enfant à 5,3 km lorsqu'il a 3 enfants ou plus (*figure 1*). Avec le nombre d'enfants, la distance parcourue par l'homme s'accroît tandis que celle de la femme diminue. En grande couronne, plus éloignée des pôles d'emploi et où les couples bi-actifs ont davantage d'enfants, cet écart est

1 L'écart de distances domicile-travail entre les hommes et les femmes augmente avec le nombre d'enfants

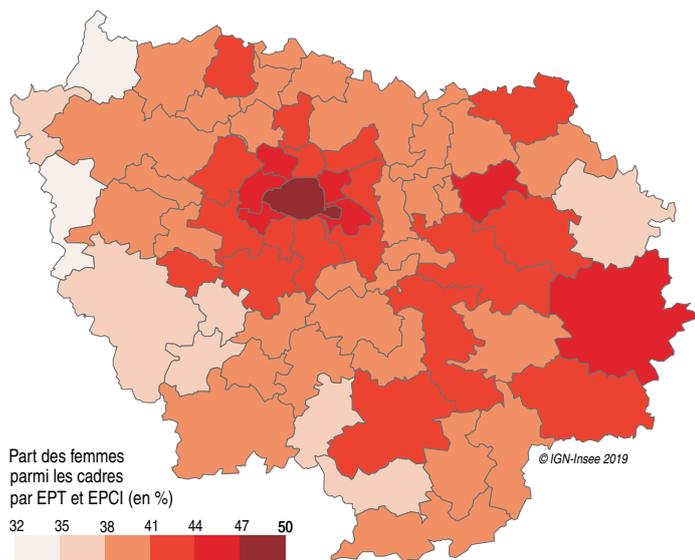
Distance domicile-travail selon le sexe et le nombre d'enfants



Champ : couples bi-actifs en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

2 Plus on s'éloigne de Paris, moins il y a de femmes parmi les cadres



Part des femmes parmi les cadres par EPT et EPCI (en %)

32 35 38 41 44 47 50

Champ : couples bi-actifs en Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

encore plus marqué : il est de 6,2 km en Seine-et-Marne et atteint 13,6 km dans les territoires les plus excentrés de ce département. Ce résultat peut s'expliquer par des stratégies différenciées à l'arrivée des enfants : pour les femmes, cela pourrait répondre à une meilleure conciliation entre vies professionnelle et familiale, notamment en travaillant à proximité de la garderie ou de l'école des enfants. Pour les hommes, la propension à effectuer de longues distances leur donnerait accès à un marché du travail plus vaste et aux emplois plus qualifiés des principaux pôles économiques de la région.

Plus éloignée des pôles d'emplois supérieurs, la grande couronne compte peu de femmes cadres

Bien que la mobilité sociale des femmes ait progressé ces dernières années, les femmes occupent moins souvent des emplois de cadres que les hommes (30 % contre 39 %) au sein des couples bi-actifs. À l'inverse, la part des employés reste beaucoup plus forte parmi les femmes que parmi les hommes (33 % contre 12 %). Il en est de même pour les professions intermédiaires (31 % contre 23 %).

Ainsi, parmi les couples bi-actifs, seulement 44 % des cadres franciliens sont des femmes. La localisation des emplois de cadres, plus concentrée dans la région que celle des employés, nécessite, pour les hommes comme pour les femmes, des déplacements plus longs. Ceci peut jouer en défaveur des femmes, moins mobiles. Le caractère parfois aléatoire ou extensible des horaires pratiqués, ou encore de possibles inégalités d'accès à ces types d'emplois, peuvent également expliquer ces écarts entre les femmes et les hommes.

De même, chez les couples bi-actifs, la proportion de femmes parmi les cadres varie selon les territoires. Elle s'élève à 47 % à Paris. La proximité des emplois et la relative jeunesse des couples contribuent

Source et définitions

Les données sont celles du **recensement de la population** de 2015, exploitation complémentaire.

Dans la présente étude, les **couples bi-actifs** sont définis comme deux personnes de sexes différents, vivant en couple dans le même logement, et dont les deux membres sont en emploi.

La **distance domicile-travail** correspond au trajet en kilomètres entre la commune de domicile et la commune de travail. Cette distance est calculée avec le distancier Metric. Les trajets supérieurs à 200 km n'ont pas été pris en compte dans le calcul.

à expliquer cette quasi-parité parisienne. À l'inverse, un schéma plus traditionnel semble encore dominer en grande couronne. Les femmes cadres sont moins nombreuses en Seine-et-Marne (40 % des cadres parmi les couples) et peu présentes dans les territoires les plus éloignés de la grande couronne : un tiers seulement des cadres des couples bi-actifs dans les CC du Vexin - Val de Seine ou du pays Houdanais sont des femmes (figure 2). Dans ces territoires, l'éloignement des pôles d'emplois supérieurs contribue également à expliquer ces résultats, tout comme la forte proportion de couples avec enfant(s), pour lesquels la mobilité des pères est plus forte.

Enfin, dans des territoires riches en emplois de cadres, tels que le centre et le sud des Yvelines ou bien l'ouest de l'Essonne (au moins un emploi sur quatre), des choix stratégiques dans le couple peuvent expliquer une proportion de cadres beaucoup plus élevée qu'attendue chez les hommes (*Pour en savoir plus*).

Le temps partiel concerne surtout les femmes avec enfants et les employées

Enfin, dans les couples bi-actifs, les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes : 20 % contre 5 %.

Alors que la proportion d'activité à temps partiel chez les hommes est quasi stable quels que soient le nombre d'enfants et la catégorie sociale, ces deux facteurs ont une influence chez les femmes. Ainsi, la part de femmes exerçant à temps partiel passe de 14 % lorsque le couple n'a pas d'enfant à 31 % lorsqu'il a trois enfants ou plus (*Données complémentaires*). L'écart est également plus prononcé au sein des catégories sociales les moins qualifiées. La part de femmes à temps partiel est de 16 % chez les cadres, de 20 % chez les professions intermédiaires, de 24 % chez les employées, et atteint 28 % parmi les ouvrières. Ces deux facteurs expliquent les fortes disparités d'activité à temps partiel entre les sexes en grande couronne, où les familles avec enfant(s) sont plus présentes et les femmes cadres moins représentées. L'écart femme-homme parmi les couples bi-actifs est de 12 points pour Paris, de 20 points pour les Yvelines, et atteint 29 points pour la CC Gally Mauldre où un tiers des femmes de couples bi-actifs travaillent à temps partiel.

En revanche, dans les couples bi-actifs, le temps partiel de la femme est assez peu lié à la proximité de l'emploi : lorsque le trajet est inférieur à 10 km, 22 % des femmes sont à temps partiel, lorsqu'il est supérieur à 10 km, 19 % des femmes sont concernées. ■

Insee Île-de-France

1 rue Stephenson

78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :

Marie-Christine Parent

Rédactrice en chef :

Christèle Rannou-Heim

ISSN 2426-1262

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- Coudin E., Maillard S., Tô M., « Entreprises, enfants : quels rôles dans les inégalités salariales entre femmes et hommes ? », *Insee Analyses* n° 44, février 2019.
- Collet M., Pénicaud E., « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable », *Insee Première* n° 1739, février 2019.
- Bayardin V., Breton T., Jabot D., « Accès à l'emploi et conditions d'emploi : des inégalités femmes-hommes qui ne se limitent pas aux territoires défavorisés », *Insee Analyses Île-de-France* n° 80, mars 2018.

